



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dons d'organes

Question écrite n° 42864

Texte de la question

Mme Lise Magnier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les dons d'organes. Aujourd'hui, 26 000 personnes en France sont en attente d'une greffe d'organe alors que seulement 6 000 greffes ont lieu chaque année. En 2020, 900 patients sont décédés et autant ont été retirés de la liste d'attente car leur état de santé ne permettait plus de supporter une greffe. Ces conséquences sont les résultats du manque de communication pédagogique auprès de la population, du refus de nombreuses familles et de la marchandisation du transport de ces dons. Le coût du transport d'organes est environ de 14 millions d'euros pour les centres hospitaliers chaque année, dont 12 millions à destination de trois compagnies aériennes et 2 millions à des compagnies de taxi qui réalisent des bénéfices sur ces montants. Le fait de confier ces trésors de vie à des compagnies privées, dont certaines ne paient même pas de charges dans le pays et ont une politique de l'emploi peu recommandable va à l'encontre de la dimension éthique du don d'organe. Lors de l'examen du projet de loi sur la bioéthique, l'Agence de la Biomédecine a demandé à prendre en charge le transport et l'organisation logistique dans le cadre du don d'organes, sans succès. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions qu'il compte mettre en œuvre pour que le système actuel organisant le don d'organes soit plus efficient. Par ailleurs, elle lui demande pourquoi le transport d'organes n'est pas assuré par le Garde médicale aérienne française (GMAF).

Données clés

Auteur : [Mme Lise Magnier](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42864

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8556

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)